



FormalSup

Formalités Légales des Entreprises, Commerçants et Artisans

TRANSFERT UNIVERSEL DE PATRIMOINE

Contenu du dossier

- Au moins deux exemplaires de l'acte de la société qui constate la dissolution suite à la réunion de toutes les parts sociales en une seule main,
- Si l'associé unique est déclaré au lieu et place du gérant, fournir un extrait de l'immatriculation de l'associé unique de moins de trois mois en original ou tout document justifiant de son existence s'il n'est pas inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés
- Un pouvoir au profit de FORMALSUP signé par le représentant légal (modèle dans la rubrique « documents à télécharger »)

Nous procéderons à l'enregistrement du procès-verbal d'assemblée général

FormalSup